

iBat.nc

Le site calédonien dédié au bâtiment

Les règles de Bon Sens à lire et à appliquer !

Avant de remplir le contrat de location vérifiez que vous êtes en mesure de cocher toutes les cases ci-dessous. Si tel est le cas, votre transaction se fera dans les meilleures conditions. Merci d'utiliser iBat.nc.

Vous êtes le "Propriétaire" du bien :

- Remplissez** en détail le contrat de location.
- Évaluez** au mieux l'état de fonctionnement de votre matériel et fixez un prix en conséquence
- Assurez-vous que votre matériel soit **révisé**.
(cela augmente nettement sa fiabilité.)
- Briefez le locataire sur le fonctionnement de votre matériel. (cela peut éviter des appels à l'aide).
- Faites **marcher** votre matériel devant le locataire.
- Fixez une **caution** cohérente et engagez-vous à ne l'encaisser qu'en dernier recours. ⁽¹⁾
- Vérifiez que votre matériel soit **complet**.
(votre responsabilité est en jeu en cas de litige).
- Laissez la **notice** du matériel dans sa boîte.

Vous êtes le "Locataire" du bien :

- Remplissez** en détail le contrat de location mis à votre disposition par le propriétaire.
- Vérifiez** bien l'état du matériel.
(chocs, bruits, roulements, jeu anormal, rayures, etc...)
- Demandez de voir **tourner** le matériel devant vous.
- Lisez les **instructions** de fonctionnement attentivement, chaque appareil a ses spécificités.
- Engagez-vous à **entretenir** le matériel.
(Vous devrez le rendre dans le même état).
- Vous possédez une **responsabilité civile** auprès de votre assureur.
- Vous réglerez par **chèque ou virement bancaire** pour laisser une trace de la transaction.

(1) Partez sur le prix de vente neuf -20% en ajoutant une décote selon la vétusté de votre matériel.

Contrat type de location

Entre les soussignés :

Le propriétaire :

Le locataire :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

CP : [][][][][] Ville :

CP : [][][][][] Ville :

Téléphone :

Téléphone :

Adresse email :@.....

Adresse email :@.....

N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

(vous pouvez aussi joindre une photocopie).

(vous pouvez aussi joindre une photocopie).

ci-après désigné "le Propriétaire" qui possède le
biendécrit à l'article 1.

ci-après désigné "le Locataire" qui loue le bien
décrit à l'article 1.

Article 1 : Le bien

Description du Bien mis en location Désignation (nom, marque, type, n° de série, taille, couleur, puissance)

Etat général (âge, vétusté, aspect, dommages, usure, défauts,...) :

Précautions d'utilisation :

Autres clauses particulières : (restitution avec niveau de carburant, fournitures, lieu, etc...)

Montant de la caution (XPF) : Prix de la location (XPF / jour)

Article 2 : Durée de la location

La location commence au retrait du Bien :
le àheures

La location prend fin à la restitution du Bien :
le àheures

Tout prolongement devra faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

ARTICLE 3 : La Garantie

La caution sera versée par chèque bancaire et sera rendue au Locataire lors de la restitution du Bien déduction faite des éventuels dommages relatifs à l'article 4. Le propriétaire pourra encaisser la caution dans le cas où le bien ne serait pas retourné au Propriétaire dans les 30 jours après la date prévue de la restitution du Bien.

ARTICLE 4 : Responsabilités

Dommages (dégâts, perte et vol) et Responsabilités Jusqu'à la restitution du Bien.

Le Locataire s'engage à : (cocher les cases)

- Respecter toutes les règles d'utilisation du Bien, prendre soin du Bien et veiller à l'intégrité du Bien.
- Utiliser le Bien à des fins légales, **ne pas le céder, ne pas le sous-louer, ne pas le modifier.**
- Être le responsable exclusif** du Bien et être le seul gardien du bien.
- Posséder toutes les **habilitations réglementaires** pour utiliser ou détenir le Bien.
- Connaitre toutes les **précautions d'utilisation** et toutes les règles de sécurité à mettre en oeuvre.
- Être le **seul responsable de tout dommage** corporel ou matériel que le Bien pourrait occasionner.
- Être **titulaire d'une assurance** personnelle en responsabilité civile.

Pendant la période de location du Bien, Le propriétaire est **dégage de toute responsabilité** concernant le Bien et son utilisation. Les **dommages** occasionnés par le Locataire **seront à sa charge**. Le montant de la caution **ne pourra pas excéder sa valeur indiquée** à l'article 1. Quelles que soient ses réparations éventuelles, **le bien restera la propriété du propriétaire**. En cas de non restitution du Bien, le Locataire sera tenu de **payer au Propriétaire** la valeur de caution du Bien précisée à l'article 1.

ARTICLE 5 : Litiges

Le site **www.ibat.nc** n'est en **aucun cas** partie prenante du présent contrat et **ne pourra être tenu comme responsable**, direct ou indirect, d'éventuels litiges ou dommages relatifs à l'exécution du contrat. Si, en cas de litige, le Locataire et le Propriétaire ne trouvent pas de solution à l'amiable, alors les tribunaux du lieu de signature du présent contrat seront retenus pour seuls compétents.

Fait à, le

en deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du Propriétaire

Signature du Locataire